



Bulletin Officiel

N°6660 Mardi 02 Août 2022

www.cmf.tn

27^{ème} année ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

SOUSSION A UNE OPA OBLIGATOIRE VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE ADWYA	2
RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE	3
DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DES NORMES IFRS	4

AVIS DES SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

QNB TUNISIE	5
<u>EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE ISLAMIQUE SANS RECOURS A L'APE</u>	
EMPRUNT OBLIGATAIRE WIFAK INTERNATIONAL BANK SELON LES PRINCIPES DE LA FINANCE ISLAMIQUE 2022-1	6
VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	13

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 27/06/2022)

ANNEXE II

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2022

- SICAV RENDEMENT

AVIS DU CMF

Soumission de l'acquéreur d'un nombre de titres conférant une part dépassant 40% des droits de vote composant le capital de la société Adwya, société admise à la cote de la bourse, à une offre publique d'achat obligatoire portant sur le reste du capital de ladite société

Suite à son acquisition en bourse en date du 28 juillet 2022, d'une proportion représentant 10,138 % du capital de la société Adwya, la société Kilani Holding Pharmaceuticals détenant de concert avec Messieurs Lassad Kilani et Rafik Kilani une part de 39,993 % du capital ladite société, a atteint, à l'issue de cette opération, un taux de participation de 50,131% dans le capital de la société Adwya, franchissant ainsi de concert le seuil de 40% du capital de la société concernée, sans qu'aucun autre actionnaire ne détienne seul ou de concert une proportion supérieure.

Le Conseil du Marché Financier,

En application des dispositions de l'article 7 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier,

Et sans préjudice des dispositions légales et réglementaires en vigueur régissant le secteur dans lequel opère la société Adwya,

A, par décision n° 23 en date du 02 août 2022 :

- décidé de soumettre la société Kilani Holding Pharmaceuticals à une Offre Publique d'Achat Obligatoire portant sur le reste du capital de la société Adwya, qu'elle ne détient pas de concert avec Messieurs Lassad Kilani et Rafik Kilani et ce, au prix de 5,950 dinars l'action ;
- ordonné la société Kilani Holding Pharmaceuticals de déposer au CMF un projet d'offre publique d'achat dans ce sens conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Les caractéristiques de l'offre publique d'achat obligatoire seront fixées, par décision du Conseil du Marché Financier et feront l'objet d'un avis d'ouverture à publier ultérieurement sur le Bulletin Officiel du CMF.

Par ailleurs, il convient de signaler que si à l'issue de l'Offre Publique Achat obligatoire, la société Kilani Holding Pharmaceuticals viendrait à détenir, directement ou indirectement ou de concert, au moins 95% des droits de vote de la société Adwya, elle sera tenue, soit de rediffuser dans le public le nombre de titres nécessaire à l'établissement d'un marché au cas où elle demanderait le maintien de la cotation des titres de la société visée, soit de déposer un projet d'Offre Publique de Retrait visant la totalité du reste du capital qu'elle ne détiendrait pas.

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier¹, elles sont tenues, de déposer, au Conseil du Marché Financier et à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du Conseil du Marché Financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne² et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant au CMF, sur support papier et magnétique (format Word) suivant le modèle annexé au présent communiqué, leurs indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre de l'exercice comptable 2022, au plus tard le 20 juillet 2022.

AVIS DES SOCIETES				
<u>INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS</u>				
SOCIETE.....				
Siège social :				
La sociétépublie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au x ^{ème} trimestre				
Indicateurs :				
Trimestre de l'exercice comptable N	Trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Du début de l'exercice comptable N à la fin du trimestre	Du début de l'exercice comptable N-1 à la fin du trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Exercice comptable N-1
Commentaires				
<ul style="list-style-type: none"> - bases retenues pour leur élaboration ; - justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs ; - exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours de la période considérée et leur incidence sur la situation financière de la société et des entreprises qu'elle contrôle ; - justifications des éventuels écarts par rapport aux prévisions déjà publiées ; - informations sur les risques encourus par la société selon son secteur d'activité. 				
<p>Si les indicateurs publiés ont fait l'objet d'une vérification de la part de professionnels indépendants, il y a lieu de le mentionner et de publier l'avis complet de ces professionnels.</p> <p>La société peut publier d'autres indicateurs spécifiques à son activité, en plus de ceux mentionnés à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne, à condition de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - définir clairement ces indicateurs, au cas où ils ne relèvent pas de définition strictement comptable selon le référentiel comptable tunisien. Ainsi, tout retraitement pour déterminer de tels indicateurs doit être décrit avec publication des montants tels que retraités, comparé à la même période de l'exercice comptable précédent ; - justifier leur choix et d'expliquer leur portée ; - les utiliser de manière continue et ne pas se limiter à les publier dans le souci de donner l'image la plus favorable sur la période considérée. <p>La société doit fournir des informations sur les indicateurs ayant servi de base pour le calcul du loyer au cas où :</p> <ul style="list-style-type: none"> - elle sous-traite ou loue la totalité ou le principal de son activité à des tiers ; - elle exploite des unités louées auprès de tiers. 				

2022 – AC – 026

¹ Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

² Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

COMMUNIQUE DU CMF

DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DES NORMES IFRS

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, aux banques, aux établissements financiers et aux sociétés d'assurance et de réassurance; que l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 31 décembre 2021, a décidé ce qui suit :

- L'entrée en vigueur des normes internationales d'information financière (IFRS) pour l'établissement des états financiers consolidés, est reportée au 1^{er} janvier 2023 au lieu du 1^{er} janvier 2021, avec la possibilité d'une application anticipée courant les années antérieures à 2023,
- Les sociétés qui décident volontairement, d'adopter les normes internationales IFRS avant la date d'entrée en application obligatoire, sont tenues de continuer durant cette période, à établir des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises.

A cet effet, le Conseil du Marché Financier, invite les institutions susvisées à poursuivre leurs démarches en vue de l'adoption du référentiel IFRS, notamment les différentes étapes prévues par le communiqué du CMF du 11 février 2020, et ce pendant la période restante jusqu'à l'entrée en application obligatoire dudit référentiel.

Dans ce cadre, le CMF appelle les institutions concernées à fournir dans les meilleurs délais, une information mise à jour portant notamment, sur l'impact de l'adoption des IFRS sur la situation financière et la performance du groupe, arrêtées au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022, et ce afin d'informer le marché sur l'impact du passage aux IFRS sur les états financiers consolidés.

بلاغ الشركات

معلومات ما بعد الجلسة العامة العادية

بنك قطر الوطني- تونس
المقر الاجتماعي : نهج مدينة العلوم - تونس

إثر انعقاد الجلسة العامة العادية بتاريخ 26 جويلية 2022 ينشر بنك قطر الوطني -تونس مايلي :

اللائحة الأولى:

تصادق الجلسة العامة العادية على تعيين مكتب الخبرة شريف بن زينة "س.ام.س" (CMC) كمراقب حسابات ثاني للبنك وذلك بعنوان السنوات المالية 2022 و 2023 و 2024.

عرضت هذه اللائحة على الاقتراع فتمت المصادقة عليها بالإجماع

اللائحة الثانية:

تصادق الجلسة العامة العادية على تعيين السيد "جورج بيل" George BELL عضوا بمجلس الإدارة خلفا للسيد "طارق فايد" وذلك للمدة النيابية المتبقية والتي تنتهي بتاريخ انعقاد الجلسة العامة العادية التي ستنظر في نتيجة السنة المالية 2023 عرضت هذه اللائحة على الاقتراع فتمت المصادقة عليها بالإجماع

اللائحة الثالثة:

تفوض الجلسة العامة العادية للممثل القانوني للبنك كل الصلاحيات قصد القيام بالإجراءات القانونية اللازمة وخاصة منها إجراءات التسجيل والإيداع والنشر.

عرضت هذه اللائحة على الاقتراع فتمت المصادقة عليها بالإجماع.

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE ISLAMIQUE
SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE



Société Anonyme au capital de 150 000 000 dinars divisé
en 30 000 000 actions
de nominal 5 dinars chacune entièrement libérées
Siège social : Avenue Habib Bourguiba, 4100, Médénine
Identifiant unique : 0798651L
Tél :(+216) 70 259 000 **Fax** : (+216) 70 254 000

Emission d'un Emprunt Obligatoire
Islamiquesans recours à l'Appel Public à
l'Epargne
**« Emprunt Obligatoire Wifak International Bank selon les principes de la Finance
Islamique 2022-1» de 20 millions de Dinars**
Prix d'émission : 100 Dinars

1. Décision à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de Wifak International Bank réunie le 30/04/2021, a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés selon les principes de la finance islamique et/ou Sukuk pour un montant global de 150 millions de Dinars, sur 3 ans, et a délégué au Conseil d'Administration tous les pouvoirs pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions de réalisation de cette opération.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration, réuni le 30/12/2021, a décidé l'émission d'un emprunt obligataire selon les principes de la finance islamique et/ou sukuk dénommé « Emprunt Obligatoire Wifak International Bank selon les principes de la Finance Islamique 2022-1» de nominal 100 DT et a également délégué à la Direction Générale la fixation du montant, les caractéristiques et les conditions d'émission.

A cet effet, la Direction Générale, a décidé d'émettre un emprunt obligataire conformément aux principes de la finance islamique selon la technique d'investissement « MOUDHRABA » sans recours à l'appel public à l'épargne, tel qu'approuvé par le comité charaïque de la banque en date du 23/06/2022 ayant les conditions suivantes :

Montant : 20 millions de Dinars.

Catégorie	Durée	Taux de rendement minimum estime	Complément variable	Amortissement
A	5	8.85%	0.25%	Constant trimestriel
B	5	9.00%	0.25%	Constant annuel
C	7 dont 2 années de grâce	9.60%	0.25%	Constant annuel à partir de la 3ème année
D	10 dont 2 années de grâce	9.70%	0.25%	Constant annuel à partir de la 3ème année

2. Renseignements relatifs à l'émission

2.1. Montant de l'emprunt :

Le montant nominal du présent emprunt est de 20 millions de Dinars divisé en 200.000 obligations. Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

2.2. Période de souscriptions et de versements

Les souscriptions à cet emprunt obligataire seront ouvertes le **01/08/2022** et clôturées au plus tard le **05/08/2022**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (20 Millions de Dinars) est intégralement souscrit.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 MDT à la date de clôture de la période de souscription, soit le 05/08/2022, les souscriptions seront prorogées jusqu'au 12/08/2022 avec maintien de la date unique de jouissance en profits. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

2.3. Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions :

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **01/08/2022** auprès des guichets de toutes les agences de Wifak International Bank ainsi que son siège Social, sis à l'avenue Habib Bourguiba, 4100, Médenine.

2.4. But de l'émission

L'émission d'un emprunt obligataire, selon les principes de la finance islamique, vient compléter les émissions précédentes réalisées en 2019, 2020 et 2021 et a pour finalité d'améliorer l'adéquation entre les maturités des ressources et des emplois.

En outre, l'objectif de la présente émission est de :

- Satisfaire les demandes de la clientèle en matière de financements et réaliser les objectifs prévus ;
- Renforcer les ressources stables de la Banque ;
- Financer le budget d'investissement. En effet, le besoin total du financement en ressources obligatoires prévu durant les 3 prochaines années est de 130 millions de dinars.

3. Caractéristiques des titres émis

3.1. Nature, forme et délivrance des titres

Dénomination de l'emprunt : « Emprunt Obligataire Wifak International Bank selon les principes de la Finance Islamique 2022-1 »

Nature des titres : titres de créances

Forme des obligations : nominatives

Catégorie des titres : ordinaire

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations souscrites, délivrée par Wifak International Bank.

Législation sous laquelle les titres sont créés : Les obligations sont soumises aux règles et textes régissant les obligations, soit « le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations », et conformément aux règles et dispositions de la finance islamique prévues par la loi 2016-48 du 11/07/2016 relative aux banques et les établissements financiers.

Technique d'investissement : Moudharaba

3.2. Prix de souscription et d'émission

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

3.3. Date de jouissance en rémunérations

Chaque obligation portera jouissance en profits à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les profits courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date

limite de clôture des souscriptions, soit le 05/08/2022 seront décomptés et payés à cette dernière date.

Catégorie A :

La rémunération est liée à un actif sous-jacent d'un portefeuille Ijara d'un rendement annuel net estimé à 12,5% et sera servi selon la clé de répartition de 70,8% pour les porteurs de titres et 29,2% pour les actionnaires.

Tout rendement réalisé du portefeuille sous-jacent dépassant 12,5%, reviendra à la banque en tant que bonus autre de la performance réalisée.

Catégorie B

La rémunération est liée à un actif sous-jacent d'un portefeuille Ijara d'un rendement annuel net estimé à 12,5% et sera servi selon la clé de répartition de 72% pour les porteurs de titres et 28% pour les actionnaires.

Tout rendement réalisé du portefeuille sous-jacent dépassant 12,5%, reviendra à la banque en tant que bonus autre de la performance réalisée.

Catégorie C :

La rémunération est liée à un actif sous-jacent d'un portefeuille Ijara d'un rendement annuel net estimé à 12,5% et sera servi selon la clé de répartition de 76,8% pour les porteurs de titres et 23,2% pour les actionnaires.

Tout rendement réalisé du portefeuille sous-jacent dépassant 12,5%, reviendra à la banque en tant que bonus autre que de la performance réalisée.

Catégorie D :

La rémunération est liée à un actif sous-jacent d'un portefeuille Ijara d'un rendement annuel net estimé à 12,5% et sera servi selon la clé de répartition de 77,6% pour les porteurs de titres et 22,4% pour les actionnaires.

Tout rendement réalisé du portefeuille sous-jacent dépassant 12,5%, reviendra à la banque en tant que bonus autre que de la performance réalisée.

Toutefois, la date unique de jouissance en profits pour toutes les obligations émises est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le 05/08/2022 et ce, même en cas de prorogation de cette date.

3.4. Date de règlement

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

3.5. Rémunération annuelle :

La rémunération de ces titres est liée au rendement de l'actif sous-jacent d'un portefeuille IJARA relatif à chaque maturité dont le rendement sera encaissé par l'émetteur pour être distribué aux souscripteurs selon des clés de répartition fixées au préalable.

Catégorie A :

Le rendement moyen net estimé du portefeuille Ijara est de 12,5% et sera servi selon une clé de répartition de 70,8% pour les porteurs des titres et de 29,2% pour les actionnaires.

➤ Le taux de rémunération annuel brut estimé revenant aux porteurs des titres est de 8,85% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les profits seront servis.

➤ Complément variable : Chaque profit qui excède le rendement moyen net estimé de l'actif sous-jacent (12,5%) sera partagé selon les mêmes clés de répartition définies ci-haut (70,8% revenant aux porteurs des titres et 29,2% revenant aux actionnaires).

A cet effet, le complément variable servi aux porteurs des obligations ne pouvant pas excéder un taux maximum brut de 0,25% payé annuellement et calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les profits seront servis. Ainsi, le profit dépassant ce plafond, reviendra à la banque en tant que bonus au titre de la performance réalisée. Par ailleurs, ce profit dépassant le plafond pourrait servir à la constitution d'un fonds de réserve permettant de couvrir la sous performance éventuelle du portefeuille IJARA.

Catégorie B :

Le rendement moyen net estimé du portefeuille Ijara est de 12,5% et sera servi selon une clé de répartition de 72% pour les porteurs des titres et de 28% pour les actionnaires.

➤ Le taux de rémunération annuel brut estimé revenant aux porteurs des titres est de 9% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les profits seront servis.

➤ Complément variable : Chaque profit qui excède le rendement moyen net estimé de l'actif sous-jacent (12,5%) sera partagé selon les mêmes clés de répartition définies ci-haut (72% revenant aux porteurs des titres et 28% revenant aux actionnaires).

A cet effet, le complément variable servi aux porteurs des obligations ne pouvant pas excéder un taux maximum brut de 0,25% payé annuellement et calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les profits seront servis. Ainsi, le profit dépassant ce plafond, reviendra à la banque en tant que bonus au titre de la performance réalisée. Par ailleurs, ce profit dépassant le plafond pourrait servir à la constitution d'un fonds de réserve permettant de couvrir la sous performance éventuelle du portefeuille IJARA.

Catégorie C :

Le rendement moyen net estimé du portefeuille Ijara est de 12,5% et sera servie selon une clé de répartition de 76,8% pour les porteurs des titres et de 23,2% pour les actionnaires.

➤ Le taux de rémunération annuel brut estimé revenant aux porteurs des titres est de 9,60% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les profits seront servis.

➤ Complément variable : Chaque profit qui excède le rendement moyen net estimé de l'actif sous-jacent (12,5%) sera partagé selon les mêmes clés de répartition définies ci-haut (76,8% revenant aux porteurs des titres et 23,2% revenant aux actionnaires).

A cet effet, le complément variable servi aux porteurs des obligations ne pouvant pas excéder un taux maximum brut de 0,25% payé annuellement et calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les profits seront servis. Ainsi, le profit dépassant ce plafond, reviendra à la banque en tant que bonus au titre de la performance réalisée. Par ailleurs, ce profit dépassant le plafond pourrait servir à la constitution d'un fonds de réserve permettant de couvrir la sous performance éventuelle du portefeuille IJARA.

Catégorie D :

Le rendement moyen net estimé du portefeuille Ijara est de 12,5% et sera servie selon une clé de répartition de 77,6% pour les porteurs des titres et de 22,4% pour les actionnaires.

➤ Le taux de rémunération annuel brut estimé revenant aux porteurs des titres est de 9,70% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les profits seront servis.

➤ Complément variable : Chaque profit qui excède le rendement moyen net estimé de l'actif sous-jacent (12,5%) sera partagé selon les mêmes clés de répartition définies ci-haut (77,6% revenant aux porteurs des titres et 22,4% revenant aux actionnaires).

A cet effet, le complément variable servi aux porteurs des obligations ne pouvant pas excéder un taux maximum brut de 0,25% payé annuellement et calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les profits seront servis. Ainsi, le profit dépassant ce plafond, reviendra à la banque en tant que bonus au titre de la performance réalisée. Par ailleurs, ce profit dépassant le plafond pourrait servir à la constitution d'un fonds de réserve permettant de couvrir la sous performance éventuelle du portefeuille IJARA.

3.6. Amortissement et remboursement :

Catégorie A :

Les obligations émises feront l'objet d'un amortissement trimestriel constant par 1/20 à une valeur convenue entre les parties au moment du remboursement qui pourrait être égale à la valeur nominale, soit 5 DT par obligation.

Cet amortissement commencera le premier trimestre de la première année qui suit celle la date de clôture des souscriptions.

L'emprunt sera amorti en totalité le 05/08/2027.

Catégorie B :

Les obligations émises feront l'objet d'un amortissement annuel constant par 1/5 à une valeur convenue entre les parties au moment du remboursement qui pourrait être égale à la valeur nominale soit, 20 DT par obligation.

Cet amortissement commencera la première année qui suit celle la date de clôture des souscriptions.

L'emprunt sera amorti en totalité le 05/08/2027.

Catégorie C :

Les obligations émises feront l'objet d'un amortissement annuel constant par 1/5 à une valeur convenue entre les parties au moment du remboursement qui pourrait être égale à la valeur nominale soit, 20 DT par obligation.

Cet amortissement commencera la troisième année qui suit celle la date de clôture des souscriptions. L'emprunt sera amorti en totalité le 05/08/2029.

Catégorie D :

Les obligations émises feront l'objet d'un amortissement annuel constant par 1/8 à une valeur convenue entre les parties au moment du remboursement qui pourrait être égale à la valeur nominale, soit 12.500 DT par obligation.

Cet amortissement commencera la troisième année qui suit celle la date de clôture des souscriptions. L'emprunt sera amorti en totalité le 05/08/2032.

3.7. Paiement :

Catégorie A :

Le paiement trimestriel des profits ainsi que le remboursement du capital seront effectués à terme échu, le 05/11 de l'année N, 05/02 de l'année N+1, 05/05 de l'année N+1 et le 05/08 de l'année N+1 et ce, à partir du 05/11/2022.

Le complément variable sera servi à terme échu, le 05/08 de chaque année.

Les paiements des profits, les remboursements du capital et le versement du complément variable seront effectués à travers TUNISIE CLEARING.

Catégorie B :

Le paiement annuel des profits, le remboursement du capital ainsi que le versement du complément variable seront effectués à terme échu, le 05/08 de l'année N+1 et ce, à partir du 05/08/2023.

Les paiements des profits, les remboursements du capital et le versement du complément variable seront effectués à travers TUNISIE CLEARING.

Catégorie C :

Le paiement annuel des profits ainsi que le versement du complément variable seront effectués à terme échu, le 05/08 de l'année N+1 et ce, à partir du 05/08/2023.

Le premier remboursement en capital aura lieu le 05/08/2025.

Les paiements des profits, les remboursements du capital et le versement du complément variable seront effectués à travers TUNISIE CLEARING.

Catégorie D :

Le paiement annuel des profits ainsi que le versement du complément variable seront effectués à terme échu, le 05/08 de l'année N+1 et ce, à partir du 05/08/2023.

Le premier remboursement en capital aura lieu le 05/08/2025.

Les paiements des profits, les remboursements du capital et le versement du complément variable seront effectués à travers TUNISIE CLEARING.

3.8. Taux de rendement actuariel :

C'est le taux appliqué qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à profits composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de 9.10% l'an pour la catégorie A, 9.25% l'an pour la catégorie B, 9.85% l'an pour la catégorie C et 9.95% l'an pour la catégorie D.

3.9. Mode de placement :

Il s'agit d'un placement privé. **L'émission de cet emprunt se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne.**

Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.

3.10. Cessibilité des obligations :

Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. La Banque est tenue de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.**

3.11. Garantie :

Le présent emprunt ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

3.12. Domiciliation de l'emprunt :

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « Emprunt Obligataire Wifak International Bank selon les principes de la Finance Islamique 2022-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Wifak International Bank. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la quantité des obligations.

3.13. Fiscalité des titres :

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

3.14. Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

3.15. Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Risque macroéconomique : Selon les règles prudentielles régissant les banques et les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription à un emprunt obligataire dans des conditions macroéconomiques et de marché ardues pourraient continuer à avoir un effet néfaste significatif sur les conditions dans lesquelles progressent les établissements financiers et en conséquence sur la situation financière, les résultats opérationnels et le coût du risque supporté par la Banque.

Risque charaïque : Ce risque peut découler de l'incapacité de l'émetteur de tenir ses engagements contractuels et rend ainsi le contrôle nul aux yeux de la chariaa. Ce qui pourrait nuire à la réputation de l'émetteur.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN	20/07/92	208,788	214,606	107,320
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN	16/04/07	143,113	147,865	147,892
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	119,334	123,051	123,071
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	128,525	133,088	133,110
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	124,675	128,493	128,517
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	124,360	128,939	128,968
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	119,831	123,446	123,468
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	48,476	49,741	49,750
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	34,865	35,955	35,962
10	POSTE OBLIGATAIRES SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	118,444	122,346	122,370
11	BTK SICAV ***	SCIF	16/10/00	104,652	107,972	107,988
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
12	FCP SALAMEIT CAP	AFC	02/01/07	18,458	19,032	19,036
13	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	130,231	132,191	132,204
14	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,194	1,239	1,239
15	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	125,198	129,038	129,058
16	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,212	12,532	12,534
17	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	175,986	182,042	182,075
18	FCP SALAMEIT PLUS	AFC	02/01/07	12,097	12,406	12,408
19	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,085	103,586	103,601
20	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	102,185	105,929	105,952
21	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	14,495	14,836	14,838
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
22	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,952	2,013	2,015
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>						
23	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN	17/05/93	65,900	67,377	67,385
24	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN	25/04/94	139,219	140,909	141,407
25	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN	11/11/01	109,364	108,071	108,584
26	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	111,243	114,845	114,864
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
27	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	139,028	147,534	147,778
28	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	533,143	557,318	558,007
29	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	137,906	144,887	145,298
30	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	176,092	186,744	186,825
31	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN	06/09/10	98,227	103,478	104,296
32	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN	09/05/11	131,857	134,850	135,338
33	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	167,720	169,383	169,767
34	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	149,704	148,661	148,736
35	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN	04/06/07	23,129	23,474	23,635
36	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	92,104	96,873	96,830
37	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	1,010	1,011
38	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	1,023	1,025
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
39	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 242,121	2 319,037	2 326,269
40	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	127,962	142,507	143,071
41	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	216,057	230,234	230,574
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,980	3,007	3,021
43	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,679	2,710	2,723
44	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	65,250	63,083	64,369
45	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,336	1,361	1,362
46	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,229	1,247	1,262
47	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,200	1,237	1,252
48	MAC HORIZON 2022 FCP *	MAC SA	09/11/15	106,676	En liquidation	En liquidation
49	AL AMANAH PRUDENCE FCP **	CGF	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
50	FCP MOUASSASSET **	AFC	17/04/17	1 187,879	En liquidation	En liquidation
51	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	13,462	13,681
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN	06/11/17	10,355	10,901	10,985
53	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	11,433	13,283	13,458
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>						
54	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	88,113	94,014	94,561
<i>FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,288	1,276	1,285

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
56	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	17/05/22	3,958	109,644	108,452	108,473
57	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/22	4,491	101,621	99,746	99,762
58	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/22	5,419	107,869	105,798	105,819
59	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	30/05/22	5,257	105,079	103,252	103,272
60	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	25/05/22	6,412	107,086	104,713	104,728
61	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	31/05/22	5,144	109,883	108,175	108,194
62	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	18/05/22	5,370	106,472	104,458	104,475
63	SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN	03/02/97	23/05/22	4,923	103,512	101,687	101,707
64	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	31/05/22	2,817	103,245	100,909	100,914
65	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/05/22	5,367	107,099	105,333	105,351
66	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/05/22	6,013	109,109	106,942	106,963
67	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/22	3,823	106,026	104,779	104,797
68	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	17/05/22	3,891	105,277	103,809	103,820
69	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/22	4,879	105,388	103,752	103,764
70	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	23/05/22	5,198	104,146	102,220	102,240
71	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	23/05/22	3,010	106,957	106,151	106,160
72	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/22	5,335	104,691	102,690	102,706
73	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	26/05/22	4,534	102,939	101,314	101,330
74	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN	01/08/05	23/05/22	4,117	107,582	106,191	106,204
75	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/22	4,003	103,256	101,701	101,714
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
76	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	12/05/22	4,181	109,904	108,671	108,684
77	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	5,434	106,205	104,299	104,311
78	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/22	4,617	108,972	107,945	107,972
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
79	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	27/05/22	6,471	111,053	108,699	108,827
SICAV MIXTES								
80	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	17/05/22	1,092	66,230	62,904	63,339
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	18/05/22	1,858	99,498	104,688	105,240
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/05/22	0,711	18,119	17,802	17,805
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/22	14,327	289,132	296,412	296,571
84	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	23/05/22	50,748	2 272,799	2 178,570	2 180,906
85	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	24/05/22	1,668	70,374	70,285	70,250
86	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	19/05/22	1,564	55,762	55,535	55,532
87	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	106,784	108,051	108,057
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
88	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	17/05/22	0,258	11,901	11,378	11,382
89	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	17/05/22	1,037	15,054	14,797	14,894
90	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	30/05/22	0,431	15,964	16,670	16,797
91	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	30/05/22	0,482	14,003	14,572	14,641
92	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS **	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,701	En liquidation	En liquidation
93	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/22	2,461	101,175	105,830	105,887
94	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	30/05/22	0,299	79,110	85,565	85,713
95	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	80,317	89,155	89,393
96	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/22	3,472	101,183	104,043	104,173
97	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	19/04/22	1,722	93,645	99,731	100,428
98	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,316	10,692	10,766
99	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	07/03/22	3,856	99,459	99,604	100,299
100	FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN	15/01/07	23/05/22	4,534	153,044	149,790	150,674
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
101	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	103,493	101,921	103,772
102	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	2,961	118,376	119,444	119,606
103	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	119,753	126,403	127,431
104	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	1,253	186,219	184,761	185,746
105	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	2,831	172,970	170,912	171,700
106	MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	3,696	168,703	167,293	168,739
107	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	30/05/22	0,190	22,411	22,611	22,904
108	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	141,096	143,732	144,948
109	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	157,511	161,531	163,000
110	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN	14/12/15	23/05/22	158,585	5 414,197	5 078,400	5 105,262
111	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	En liquidation	En liquidation	En liquidation
112	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	26/05/22	2,809	89,960	92,998	94,191
113	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN	12/11/18	23/05/22	104,782	4 651,325	4 651,808	4 667,445
114	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	08/04/22	0,321	10,240	10,443	10,494
115	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	27/05/22	6,655	168,487	168,234	168,718
116	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN	16/05/16	23/05/22	322,056	10 967,515	11 097,283	11 168,907
117	FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	-	-	10 140,328	10 161,609
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
118	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/22	2,882	124,018	124,452	124,579

* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

** FCP en liquidation anticipée

*** Initialement dénommée UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société « TECHNOLATEX SA », par l'ouverture au public de FCP GAT PERFORMANCE, FCP GAT VIE MODERE et de FCP GAT VIE CROISSANCE ainsi que par le changement de la dénomination sociale de UNIVERS OBLIGATIONS SICAV, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
41. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
42. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
43. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
44. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
45. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
46. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
47. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
48. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
49. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
50. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
51. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
52. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
53. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
54. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
55. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
56. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
57. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
58. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
59. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
60. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
61. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
62. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
63. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
64. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
65. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
66. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
67. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957

68. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
69. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 1080 TUNIS-	71 713 100
70. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
71. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
72. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
73. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
74. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
75. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
76. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
77. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
78. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
79. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
80. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
81. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
6. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
7. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweitienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. BTK Leasing	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00

24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
39. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
40. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
41. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
42. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
48.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
49. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
50.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
51. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
52. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
53. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
54. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleïla –Sfax El Jadida-	74 401 510
55.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
56.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
57.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
58.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1, km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609

98.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
99.Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	BTK SICAV (2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

DERNIERE MISE A JOUR : 27/06/2022

27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
31	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
42	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
43	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT (3)	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 27/06/2022

57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
67	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
68	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
69	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
70	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
71	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkan- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
72	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
73	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
74	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
75	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
76	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	MAC HORIZON 2022 FCP (3)	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
80	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MILLENNIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
85	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

86	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
87	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
88	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
89	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
90	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
91	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
92	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
93	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
94	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
95	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
96	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
97	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
98	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
99	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
100	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
107	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
108	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND (4)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
109	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
110	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
112	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
113	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
114	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
115	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

117	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) Initialement dénommée UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

(3) FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

(4) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

SICAV RENDEMENT

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2022

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2022

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société SICAV RENDEMENT, comprenant le bilan au 30 Juin 2022, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société SICAV RENDEMENT arrêtés au 30 Juin 2022, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

- La note 2.2 des états financiers décrit la nouvelle méthode adoptée par la société SICAV RENDEMENT pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserves à l'égard de ce point.

Autres obligations légales et réglementaires

- Comme il ressort des états financiers, l'actif net de SICAV RENDEMENT est employé, à la date du 30 Juin 2022, en des certificats de dépôts émis par un même émetteur à hauteur de 13,64%. Ce taux d'emploi est en dépassement du maximum de 10% fixé par l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du code des OPC.

Tunis, le 15 Juillet 2022

Le Commissaire Aux Comptes :

La Générale d'Audit et Conseil – G.A.C

Selma LANGAR

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2022

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Portefeuille-titres	3	308 430 610	276 197 440	309 124 106
Obligations et valeurs assimilées		308 430 610	276 197 440	309 124 106
Placements monétaires et disponibilités	4	170 481 498	203 367 371	116 234 731
Placements monétaires		170 480 796	203 366 963	116 234 722
Disponibilités		702	408	9
Créances d'exploitation		-	-	-
TOTAL ACTIF		478 912 108	479 564 811	425 358 837
PASSIF				
Autres créditeurs divers	5	141 522	147 728	147 689
TOTAL PASSIF		141 522	147 728	147 689
ACTIF NET				
Capital	10	467 177 499	468 436 694	405 523 289
Sommes distribuables		11 593 087	10 980 389	19 687 859
Sommes distribuables des exercices antérieurs		3 393	1 494	1 494
Sommes distribuables de la période		11 589 694	10 978 895	19 686 365
ACTIF NET		478 770 586	479 417 083	425 211 148
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		478 912 108	479 564 811	425 358 837

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	Période du 01/04 au 30/06/2022	Période du 01/01 au 30/06/2022	Période du 01/04 au 30/06/2021	Période du 01/01 au 30/06/2021	Année 2021
Revenus du portefeuille-titres	6	4 246 989	8 303 106	3 707 277	7 420 709	15 543 568
Revenus des obligations et valeurs assimilées		4 246 989	8 303 106	3 707 277	7 420 709	15 543 568
Revenus des placements monétaires	7	2 606 600	4 591 703	3 040 584	5 890 981	11 028 798
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		6 853 589	12 894 809	6 747 861	13 311 690	26 572 366
Charges de gestion des placements	8	(833 421)	(1 594 544)	(861 595)	(1 726 839)	(3 372 060)
REVENU NET DES PLACEMENTS		6 020 168	11 300 265	5 886 266	11 584 851	23 200 306
Autres produits		140	142	365	366	450
Autres charges d'exploitation	9	(144 220)	(275 074)	(148 095)	(300 099)	(582 670)
RESULTAT D'EXPLOITATION		5 876 088	11 025 333	5 738 536	11 285 118	22 618 086
Régularisation du résultat d'exploitation		1 072 184	564 361	(86 480)	(306 223)	(2 931 721)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		6 948 272	11 589 694	5 652 056	10 978 895	19 686 365
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(1 072 184)	(564 361)	86 480	306 223	2 931 721
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		617 996	1 067 957	619 429	1 082 430	1 905 731
RESULTAT NET DE LA PERIODE		6 494 084	12 093 290	6 357 965	12 367 548	24 523 817

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/04 au 30/06/2022	Période du 01/01 au 30/06/2022	Période du 01/04 au 30/06/2021	Période du 01/01 au 30/06/2021	Année 2021
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	6 494 084	12 093 290	6 357 965	12 367 548	24 523 817
Résultat d'exploitation	5 876 088	11 025 333	5 738 536	11 285 118	22 618 086
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	617 996	1 067 957	619 429	1 082 430	1 905 731
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0	(17 966 254)	-	(21 659 002)	(21 659 002)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	90 496 157	59 432 402	10 021 530	(37 201 338)	(103 563 542)
Souscriptions	266 810 999	406 105 866	137 077 977	357 393 013	588 748 460
- Capital	261 821 531	394 139 911	134 581 160	342 553 674	564 977 036
- Régularisation des sommes non distribuables	430 248	510 959	198 745	317 249	1 008 404
- Régularisation des sommes distribuables	4 559 220	11 454 996	2 298 072	14 522 090	22 763 020
Rachats	(176 314 843)	(346 673 465)	(127 056 447)	(394 594 351)	(692 312 002)
- Capital	(172 504 896)	(333 617 612)	(124 457 849)	(376 335 848)	(662 278 898)
- Régularisation des sommes non distribuables	(323 801)	(447 006)	(214 045)	(350 706)	(1 258 879)
- Régularisation des sommes distribuables	(3 486 146)	(12 608 847)	(2 384 553)	(17 907 797)	(28 774 225)
VARIATION DE L'ACTIF NET	96 990 241	53 559 437	16 379 495	(46 492 792)	(100 698 727)
ACTIF NET					
En début de période	381 780 345	425 211 148	463 037 588	525 909 875	525 909 875
En fin de période	478 770 586	478 770 586	479 417 083	479 417 083	425 211 148
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	3 748 223	4 034 711	4 568 152	5 006 777	5 006 777
En fin de période	4 636 875	4 636 875	4 669 286	4 669 286	4 034 711
VALEUR LIQUIDATIVE	103,253	103,253	102,675	102,675	105,388
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	5,50%	5,25%	5,19%	4,95%	5,04%

Notes aux états financiers trimestriels

(Les chiffres sont exprimés en dinars)

NOTE 1 : CREATION ET ACTIVITE :

La SICAV RENDEMENT est une Société Anonyme créée le 8 Juillet 1992. Il s'agit d'un OPCVM obligataire de type distribution régi par les dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 (JORT n°59 du 24 Juillet 2001). La société a pour objet unique la gestion de portefeuille de valeurs mobilières constitué par utilisation de ses fonds propres. La société s'intéresse particulièrement aux emprunts d'Etat et de collectivités, aux obligations et d'une manière générale aux placements à revenu fixe.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2022 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états inclus dans la situation trimestrielle sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en BTA, et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30/06/2022, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société SICAV RENDEMENT figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués au 30 Juin 2022 au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du

ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société SICAV RENDEMENT continue à appliquer ce traitement sur le stock déjà détenu à l'exception de :

- la ligne BTA 7,5% décembre 2028, acquise le 14 juin 2021 et valorisée à partir de cette date à la valeur actuelle selon la courbe de taux des émissions souveraines.
- la ligne BTA 8% novembre 2025, acquise le 15 décembre 2021 et valorisée à partir de cette date à la valeur actuelle selon la courbe de taux des émissions souveraines.

2.3 Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'acquisition du titre cédé constitue selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'acquisition des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Opérations de pensions livrées

Titres mis en Pension :

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ». La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ». Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension. Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées. Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

Titres reçus en Pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ». Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Revenus des prises en pension ».

Note 3 : Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2022 à 308 430 610 DT. Il se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30.06.2022	% Actif Net
OBLIGATIONS DE SOCIETES ET VALEURS ASSIMILEES				
Obligations de sociétés	424 000	21 334 850	21 783 792	4,55%
Obligations CIL	35 000	1 300 000	1 312 635	0,27%
-CIL 2017/2 7,95%	20 000	400 000	407 460	0,09%
-CIL 2020/1 10,5%	15 000	900 000	905 175	0,19%
Obligations BTK	10 000	199 600	203 440	0,04%
- BTK 2009 TMM+0,8% 15 ans C	10 000	199 600	203 440	0,04%
Obligations BIAT	50 000	5 000 000	5 027 450	1,05%
- EO BIAT 2022-1 TMM+3% 7 ans	50 000	5 000 000	5 027 450	1,05%
Obligations BH	50 000	3 460 000	3 620 400	0,76%
- BH 2009 TMM+0,8%	20 000	460 000	472 920	0,10%
- BH 2021-2	30 000	3 000 000	3 147 480	0,66%
Obligations STB	178 000	7 470 750	7 645 836	1,60%
- STB 2008/1 TMM+2%	33 000	1 452 000	1 464 111	0,31%
- STB 2008/2 6,5%	65 000	1 218 750	1 241 695	0,26%
- STB 2019/1 10,50%	30 000	1 800 000	1 888 230	0,39%
- STB SUB 2020/1 10,50%	50 000	3 000 000	3 051 800	0,64%
Obligations TL	10 000	800 000	812 930	0,17%
- TUNISIE LEASING 2021-1 9,7%	10 000	800 000	812 930	0,17%
Obligations ATB	21 000	840 000	845 481	0,18%
- Emp ATB 2007/1	21 000	840 000	845 481	0,18%
Obligations AMEN BANK	20 000	1 600 000	1 644 520	0,34%
- AMEN BANK SUB 2020-3 9,2%	20 000	1 600 000	1 644 520	0,34%
Obligations BNA	50 000	664 500	671 100	0,14%
- BNA SUB 2009 5,4%	50 000	664 500	671 100	0,14%
Titres émis par le Trésor et négociables	558 677	275 211 383	286 646 818	59,87%

<i>sur le marché financier</i>				
* BTA	258 677	245 211 383	255 150 518	53,29%
BTA 6,3% MARS 2026	36 401	33 507 652	35 748 692	7,47%
BTA 6,6% MARS 2027	94 739	90 070 104	93 167 908	19,46%
BTA 6% AVRIL 2023	30 000	29 075 000	30 205 921	6,31%
BTA 6% AVRIL 2024	15 000	14 385 000	15 022 395	3,14%
BTA 8% NOVEMBRE 2025	5 000	4 850 000	5 083 219	1,06%
BTA 7,5% DECEMBRE 2028	23 437	21 172 751	22 249 689	4,65%
BTA 6% JUIN 2023	54 100	52 150 876	53 672 694	11,21%
* EMPRUNT NATIONAL	300 000	30 000 000	31 496 300	6,58%
Emp NATIONAL 2021 CAT B	200 000	20 000 000	21 296 200	4,45%
Emp NATIONAL 2022 1ère tranche	100 000	10 000 000	10 200 100	2,13%
TOTAL		296 546 233	308 430 610	64,42%

Note 4 : Placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2022 à 170 481 498 DT se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Tenu chez la	Date d'acquisition	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30.06.2022	% actif net
CERTIFICATS DE DEPOTS			65 500	64 896 633	65 290 447	13,64%
Certificat de dépôt à moins d'un an			65 500	64 896 633	65 290 447	13,64%
(80 jours au taux de 7,26%)	B.T	13/04/2022	4 000	3 949 193	3 999 375	0,84%
(30 jours au taux de 7,60%)	B.T	03/06/2022	3 000	2 984 896	2 998 999	0,63%
(30 jours au taux de 7,60%)	B.T	05/06/2022	1 000	994 965	999 332	0,21%
(30 jours au taux de 7,60%)	B.T	06/06/2022	500	497 483	499 583	0,10%
(30 jours au taux de 7,60%)	B.T	07/06/2022	1 500	1 492 448	1 498 497	0,31%
(10 jours au taux de 7,60%)	B.T	30/06/2022	20 000	19 966 293	19 966 293	4,17%
(40 jours au taux de 7,60%)	B.T	01/06/2022	2 500	2 483 253	2 495 840	0,52%
(90 jours au taux de 7,26%)	B.T	13/04/2022	4 000	3 942 955	3 993 137	0,83%
(30 jours au taux de 7,60%)	B.T	13/06/2022	2 000	1 989 930	1 995 988	0,42%

Désignation du titre	Tenu chez la	Date d'acquisition	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30.06.2022	% actif net
(30 jours au taux de 7,60%)	B.T	15/06/2022	4 000	3 979 861	3 990 633	0,83%
(30 jours au taux de 7,60%)	B.T	16/06/2022	1 000	994 965	997 491	0,21%
(100 jours au taux de 7,26%)	B.T	13/04/2022	4 000	3 936 742	3 986 924	0,83%
(30 jours au taux de 7,60%)	B.T	26/06/2022	1 500	1 492 448	1 493 713	0,31%
(110 jours au taux de 7,26%)	B.T	13/04/2022	4 000	3 930 554	3 980 736	0,83%
(120 jours au taux de 7,26%)	B.T	13/04/2022	4 000	3 924 390	3 974 572	0,83%
(120 jours au taux de 7,26%)	B.T	19/04/2022	1 000	981 097	992 704	0,21%
(120 jours au taux de 7,26%)	B.T	22/04/2022	1 000	981 097	992 234	0,21%
(120 jours au taux de 7,26%)	B.T	23/04/2022	1 500	1 471 646	1 488 115	0,31%
(130 jours au taux de 7,26%)	B.T	25/04/2022	2 000	1 959 125	1 980 455	0,41%
(120 jours au taux de 7,26%)	B.T	14/05/2022	2 000	1 962 195	1 977 534	0,41%
(120 jours au taux de 7,26%)	B.T	17/05/2022	1 000	981 097	988 292	0,21%
CREANCES SUR OPERATIONS DE PENSIONS LIVREES				9 898 108	9 921 224	2,07%
Prise en pension BTA Avril 2028, 6,70% AMEN BANK du 30/06/2022 au 12/07/2022, taux de 7,60%				1 999 220	1 999 220	0,42%
Prise en pension BTA Novembre 2023, 7% AMEN BANK du 17/06/2022 au 01/07/2022, taux de 7,60%				1 499 732	1 503 848	0,31%
Prise en pension BTA Février 2027, 7,20% BTE du 03/06/2022 au 04/07/2022, taux de 7,60%				1 000 629	1 006 333	0,21%
Prise en pension BTA Octobre 2023, 6% AMEN BANK du 20/06/2022 au 20/07/2022, taux de 7,60%				2 399 064	2 404 128	0,50%
Prise en pension BTA Novembre 2023, 7% AMEN BANK du 17/06/2022 au 29/07/2022, taux de 7,60%				1 999 642	2 005 130	0,42%
Prise en pension BTA Novembre 2023, 7% AMEN BANK du 17/06/2022 au 29/07/2022, taux de 7,60%				999 821	1 002 565	0,21%
COMPTES A TERME A MOINS D'UN AN			74 020	74 020 000	74 756 888	15,61%
(152 jours au taux de TMM+1%)	B.T	02/02/2022	1 600	1 600 000	1 638 216	0,34%

Désignation du titre	Tenu chez la	Date d'acquisition	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30.06.2022	% actif net
(112 jours au taux de TMM+1%)	B.T	15/03/2022	59	59 000	60 027	0,01%
(152 jours au taux de TMM+1%)	B.T	04/02/2022	225	225 000	230 303	0,05%
(153 jours au taux de TMM+1%)	B.T	04/02/2022	765	765 000	783 031	0,16%
(153 jours au taux de TMM+1%)	B.T	05/02/2022	475	475 000	486 121	0,10%
(154 jours au taux de TMM+1%)	B.T	08/02/2022	1 290	1 290 000	1 319 592	0,28%
(154 jours au taux de TMM+1%)	B.T	09/02/2022	268	268 000	274 105	0,06%
(154 jours au taux de TMM+1%)	B.T	10/02/2022	102	102 000	104 308	0,02%
(154 jours au taux de TMM+1%)	B.T	14/02/2022	336	336 000	343 390	0,07%
(154 jours au taux de TMM+1%)	B.T	15/02/2022	485	485 000	495 590	0,10%
(154 jours au taux de TMM+1%)	B.T	16/02/2022	54	54 000	55 171	0,01%
(154 jours au taux de TMM+1%)	B.T	17/02/2022	150	150 000	153 228	0,03%
(154 jours au taux de TMM+1%)	B.T	18/02/2022	442	442 000	451 443	0,09%
(150 jours au taux de TMM+1%)	B.T	26/02/2022	106	106 000	108 131	0,02%
(146 jours au taux de TMM+1%)	B.T	03/03/2022	286	286 000	291 523	0,06%
(143 jours au taux de TMM+1%)	B.T	07/03/2022	280	280 000	285 229	0,06%
(143 jours au taux de TMM+1%)	B.T	08/03/2022	281	281 000	286 203	0,06%
(125 jours au taux de TMM+1%)	B.T	30/03/2022	834	834 000	846 528	0,18%
(121 jours au taux de TMM+1%)	B.T	04/04/2022	550	550 000	557 825	0,12%
(121 jours au taux de TMM+1%)	B.T	05/04/2022	1 334	1 334 000	1 352 766	0,28%
(124 jours au taux de TMM+1%)	B.T	06/04/2022	1 401	1 401 000	1 420 485	0,30%
(124 jours au taux de TMM+1%)	B.T	07/04/2022	1 029	1 029 000	1 043 148	0,22%
(126 jours au taux de TMM+1%)	B.T	08/04/2022	682	682 000	691 268	0,14%
(129 jours au taux de TMM+1%)	B.T	08/04/2022	3 486	3 486 000	3 533 374	0,74%
(136 jours au taux de TMM+1%)	B.T	09/04/2022	827	827 000	838 107	0,18%
(135 jours au taux de TMM+1%)	B.T	12/04/2022	203	203 000	205 630	0,04%
(138 jours au taux de TMM+1%)	B.T	14/04/2022	4 000	4 000 000	4 050 541	0,85%
(144 jours au taux de TMM+1%)	B.T	14/04/2022	2 000	2 000 000	2 025 270	0,42%
(147 jours au taux de TMM+1%)	B.T	14/04/2022	2 000	2 000 000	2 025 270	0,42%
(152 jours au taux de TMM+1%)	B.T	14/04/2022	2 000	2 000 000	2 025 270	0,42%

Désignation du titre	Tenu chez la	Date d'acquisition	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30.06.2022	% actif net
(155 jours au taux de TMM+1%)	B.T	14/04/2022	2 000	2 000 000	2 025 270	0,42%
(160 jours au taux de TMM+1%)	B.T	14/04/2022	2 000	2 000 000	2 025 270	0,42%
(169 jours au taux de TMM+1%)	B.T	14/04/2022	4 000	4 000 000	4 050 541	0,85%
(174 jours au taux de TMM+1%)	B.T	14/04/2022	618	618 000	625 809	0,13%
(171 jours au taux de TMM+1%)	B.T	19/04/2022	649	649 000	656 684	0,14%
(171 jours au taux de TMM+1%)	B.T	22/04/2022	879	879 000	888 987	0,19%
(169 jours au taux de TMM+1%)	B.T	26/04/2022	335	335 000	338 593	0,07%
(165 jours au taux de TMM+1%)	B.T	02/05/2022	361	361 000	364 527	0,08%
(166 jours au taux de TMM+1%)	B.T	04/05/2022	311	311 000	313 940	0,07%
(165 jours au taux de TMM+1%)	B.T	06/05/2022	726	726 000	732 632	0,15%
(166 jours au taux de TMM+1%)	B.T	06/05/2022	472	472 000	476 311	0,10%
(165 jours au taux de TMM+1%)	B.T	07/05/2022	281	281 000	283 522	0,06%
(162 jours au taux de TMM+1%)	B.T	11/05/2022	945	945 000	952 880	0,20%
(161 jours au taux de TMM+1%)	B.T	13/05/2022	657	657 000	662 270	0,14%
(161 jours au taux de TMM+1%)	B.T	16/05/2022	600	600 000	604 526	0,13%
(161 jours au taux de TMM+1%)	B.T	18/05/2022	424	424 000	427 063	0,09%
(162 jours au taux de TMM+1%)	B.T	19/05/2022	2 262	2 262 000	2 277 983	0,48%
(164 jours au taux de TMM+1%)	B.T	20/05/2022	595	595 000	599 110	0,13%
(161 jours au taux de TMM+1%)	B.T	24/05/2022	1 000	1 000 000	1 006 270	0,21%
(163 jours au taux de TMM+1%)	B.T	24/05/2022	1 000	1 000 000	1 006 270	0,21%
(163 jours au taux de TMM+1%)	B.T	25/05/2022	2 135	2 135 000	2 148 047	0,45%
(166 jours au taux de TMM+1%)	B.T	26/05/2022	2 000	2 000 000	2 011 904	0,42%
(168 jours au taux de TMM+1%)	B.T	26/05/2022	2 000	2 000 000	2 011 904	0,42%
(172 jours au taux de TMM+1%)	B.T	26/05/2022	2 088	2 088 000	2 100 428	0,44%
(174 jours au taux de TMM+1%)	B.T	26/05/2022	1 692	1 692 000	1 702 071	0,36%
(175 jours au taux de TMM+1%)	B.T	27/05/2022	695	695 000	699 026	0,15%
(174 jours au taux de TMM+1%)	B.T	31/05/2022	355	355 000	356 831	0,07%
(177 jours au taux de TMM+1%)	B.T	01/06/2022	1 362	1 362 000	1 368 806	0,29%
(179 jours au taux de TMM+1%)	B.T	03/06/2022	262	262 000	263 222	0,05%

Désignation du titre	Tenu chez la	Date d'acquisition	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30.06.2022	% actif net
(180 jours au taux de TMM+1%)	B.T	03/06/2022	678	678 000	681 162	0,14%
(178 jours au taux de TMM+1%)	B.T	06/06/2022	206	206 000	206 858	0,04%
(177 jours au taux de TMM+1%)	B.T	07/06/2022	289	289 000	290 155	0,06%
(176 jours au taux de TMM+1%)	B.T	09/06/2022	255	255 000	255 934	0,05%
(174 jours au taux de TMM+1%)	B.T	14/06/2022	708	708 000	710 005	0,15%
(174 jours au taux de TMM+1%)	B.T	16/06/2022	2 000	2 000 000	2 004 997	0,42%
(176 jours au taux de TMM+1%)	B.T	16/06/2022	1 000	1 000 000	1 002 499	0,21%
(180 jours au taux de TMM+1%)	B.T	16/06/2022	1 614	1 614 000	1 618 033	0,34%
(182 jours au taux de TMM+1%)	B.T	16/06/2022	489	489 000	490 222	0,10%
(182 jours au taux de TMM+1%)	B.T	17/06/2022	826	826 000	827 926	0,17%
(181 jours au taux de TMM+1%)	B.T	22/06/2022	1 254	1 254 000	1 255 880	0,26%
(181 jours au taux de TMM+1%)	B.T	24/06/2022	1 651	1 651 000	1 652 925	0,35%
(184 jours au taux de TMM+1%)	B.T	25/06/2022	1 917	1 917 000	1 918 916	0,40%
(184 jours au taux de TMM+1%)	B.T	27/06/2022	879	879 000	879 586	0,18%
COMPTE DE PLACEMENT (Banque de Tunisie)				20 460 000	20 512 237	4,28%
DISPONIBILITES					702	0,00%
TOTAL				169 274 741	170 481 498	35,61%

Note 5 : Autres créditeurs divers

Le poste Autres créditeurs divers totalise au 30 juin 2022 un montant de 141 522 DT se détaillant comme suit:

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Retenue à la source	83 462	86 280	81 168
Redevance CMF	41 015	41 506	37 919
TCL	5 839	5 723	5 202
Provision honoraires commissaire aux comptes	10 406	13 419	22 600
Provision honoraires PDG	800	800	800
<u>TOTAL</u>	141 522	147 728	147 689

Note 6 : Revenus du portefeuille - titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 4 246 989 DT pour le deuxième trimestre de 2022 contre 3 707 277 DT pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit:

	Trimestre 2	Période du	Trimestre 2	Période du	Période du
	2022	01/01	2021	01/01	01/01
		au		au	au
		30/06/2022		30/06/2021	31/12/2021
- Revenus des obligations des sociétés	399 898	777 558	582 677	1 080 724	1 941 373
- Revenus des BTA & Emprunt National	3 847 091	7 525 548	3 124 600	6 339 985	13 602 195
TOTAL	4 246 989	8 303 106	3 707 277	7 420 709	15 543 568

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2022 à 2 606 600 DT contre 3 040 584 DT pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	Trimestre 2	Période du	Trimestre 2	Période du	Période du
	2022	01/01	2021	01/01	01/01
		au		au	au
		30/06/2022		30/06/2021	31/12/2021
Intérêts des certificats de dépôt	568 663	953 960	965 641	2 155 129	3 529 470
Intérêts des comptes à terme	968 513	1 771 136	1 001 226	1 724 732	3 587 416
Intérêts des comptes de placement	406 756	787 288	265 255	333 772	770 929
Revenus des prises en pension	662 668	1 079 319	808 462	1 677 348	3 140 983
TOTAL	2 606 600	4 591 703	3 040 584	5 890 981	11 028 798

Note 8 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/04 au 30/06/2022 à 833 421 DT contre 861 595 DT pour la même période de l'exercice précédent et se détaillent ainsi :

	Trimestre 2	Période du	Trimestre 2	Période du	Période du
	2022	01/01	2021	01/01	01/01
		au		au	au
		30/06/2022		30/06/2021	31/12/2021
Commission de dépôt (Banque de Tunisie)	714 361	1 366 752	738 510	1 480 148	2 890 337
Commission de gestion (Société de Bourse de Tunisie)	119 060	227 792	123 085	246 691	481 723
TOTAL	833 421	1 594 544	861 595	1 726 839	3 372 060

Note 9 : Autres charges d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2022 à 144 220 DT contre 148 095 DT pour la même période de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	Trimestre 2	Période du	Trimestre 2	Période du	Période du
	2022	01/01	2021	01/01	01/01
		au		au	au
		30/06/2022		30/06/2021	31/12/2021
Redevance CMF	119 078	227 826	123 103	246 726	481 791
TCL	16 802	31 697	16 832	33 485	65 977
Contribution sociale de solidarité	-	200	-	200	200
Rémunération d'intermédiaires et honoraires (CAC)	5 916	10 406	5 742	13 413	22 593
Rémunération de personnel (PDG)	2 400	4 800	2 400	4 800	9 600
Charges diverses	24	145	18	1 475	2 509
TOTAL	144 220	275 074	148 095	300 099	582 670

Note 10 : Capital

Capital au 31-12-2021

Montant	405 523 289
Nombre de titres	4 034 711
Nombre d'actionnaires	2 988

Souscriptions réalisées

Montant	394 139 911
Nombre de titres émis	3 921 478
Nombre d'actionnaires nouveaux	185

Rachats effectués

Montant	(333 617 612)
Nombre de titres rachetés	(3 319 314)
Nombre d'actionnaires sortants	(219)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 067 957
Régularisation des sommes non distribuables	63 954

Capital au 30-06-2022

Montant	467 177 499
Nombre de titres	4 636 875
Nombre d'actionnaires	2 954

Note 11 : Autres informations

Le gestionnaire (la Société de Bourse de Tunisie) perçoit une rémunération de 0,1% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement.

Le dépositaire (la Banque de Tunisie) perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement.